



Assemblée générale

Distr. limitée
22 novembre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Deuxième Commission

Point 22 c) de l'ordre du jour

**Élimination de la pauvreté et autres questions liées
au développement : participation des femmes
au développement**

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : amendement au projet
de résolution révisé [A/C.2/79/L.32/Rev.1](#)**

Participation des femmes au développement

Modifier le libellé du paragraphe 8 pour qu'il se lise comme suit :

Demande aux États Membres, aux organismes des Nations Unies et aux autres organisations internationales et régionales agissant dans les limites de leur mandat, ainsi qu'à tous les secteurs de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, et à chaque femme et chaque homme d'honorer les engagements qu'ils ont pris de renforcer leurs contributions en vue d'assurer l'application et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, des textes issus de sa vingt-troisième session extraordinaire et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que des textes issus de leur examen ;

